

BASSIN DE LA CHARENTE.

La Charente naît en bordure du Limousin; elle coule d'abord au nord-ouest dans le Confolennais, presque parallèlement à la Vienne (dont les eaux semblent avoir un certain temps emprunté son lit), dans la bande des jurassiques moyens du Bassin Aquitain; puis, à l'orée du Seuil-du-Poitou, elle s'infléchit brusquement au sud jusqu'à ANGOULÊME à travers les jurassiques supérieurs; enfin elle se dirige vers le Pertuis d'Antioche dans les craies de la Saintonge. C'est donc une rivière de pays calcaires, sinueuse et large, coulant dans une Champagne qui présente, comme celle du Bassin Parisien, divers aspects :

— l'Angoumois, jurassique, au modelé de collines douces, où toutes les eaux de précipitation s'infiltrant pour résurger au bas des pentes, dans quelques petits bassins tertiaires, argileux et plats, où se sont formées des tourbières (CH 3 à 11);

— la Saintonge, ou Champagne Saintongaise, crétacée, pays de bois et de vignes, aux larges vallées sans pente, recouvertes de dépôts argileux qui ont aussi permis l'établissement de tourbières parfois étendues (CH 12-13, CM 5 à 12, 19 à 22);

l'Aunis enfin (Vallée de l'Aigre, CH 1-2, et de la Boutonne, CM 13 à 18), en terrain jurassique moyen analogue au Berri, souvent recouvert d'argile alluvionnaire et au cours bordé de longues tourbières.

La vallée de la Seudre (CM 23 à 25); parallèle au cours inférieur de la Charente dans sa traversée de la Saintonge, présente de grandes analogies avec celle-ci.

REPÈRE.	RIVIÈRE.	COMMUNE.	GISEMENT (LIEUDIT).	CARTE de DÉTAIL.	TOURBE				DÉCOU- VERTE MOYENNE.	NIVEAU DE L'EAU.	DATE de la PROS- PECTION.	EXPLOITATION.
					SURFACE en hectares.	ÉPAISSEUR moyenne en mètres.	VOLUME en 1000 ^m ³.	TENEUR EN CENDRES en pour 100.				
CH 1	L'Osme.....	SAINTE-FRAIGNE.....	Biarge.....	XXVIII e	4	2,5	100	38,6	0,6	+ 0,1	3-42	L. Doré.
CH 2	—	—	Le Grand-Pré.....	—	7	3,5	250	14,8-20,5-32,7	0,4-1,0	+ 0,1	—	—
			Pré de la Monge - Rivière de Chambon.....	—	11	3,8	420	21,2-24,4	0,75	0	—	Gisement noyé.
			Moulin des Blés.....	—	6					+ 0,6	—	Gisement noyé.
			Pré du Moulin-Neuf.....	—	3					+ 0,6	—	—
			Fontaine des Hausse-Grain.....	—	2,5	4,5	110	12,2	0,5	+ 0,2	—	—
			Les Hausse-Grain.....	—	2,5	4,5	110			+ 0,3	—	Fouilland - Angoulême.
			Pré du Rocher.....	—	4	5	200	7,2-8,1	1	+ 0,2	—	—
			Les Jarlands.....	—	30	4,8	1.440	10,7-12,2-12,9	0,4	+ 0,2	—	—
			Rivière de Chantemerle.....	—	15	6	900		0,4	+ 0,5	—	Société Worms - Gise- ment noyé.
CH 3	Les Coutures.....	LES GOURS.....	—	—					0,8			—
CH 4	La Font Noire.....	L'ISLE-D'ESPAGNAC.....	Prés d'Espagnac.....	XXVIII f	2,25	2,6	60	18,4-22,4	0,7	- 0,8	2-42	—
CH 5	L'Anguienne.....	SOYAUX ET DIRAC.....	Les Tourbières - Le Grand-Pré.....	—	7,2	3,9	280	24,4-29,2	0,6	- 0,5	—	M. Rat.
CH 6	Les Eaux-Clares.....	DIRAC.....	La Prévalerie.....	—	4,5	5,2	230	14,8-16,4-27,1	0,4	- 0,1	—	—
CH 7	—	PUYMOYEN.....	Les Litres.....	—	0,9	2,2	20	10,4	0,75	- 0,2	—	—
CH 8	La Charraux.....	TORSAC.....	La Grande Rivière.....	—	13	6	800	14,1-31,7-34,2	0,4	- 0,3	—	Association papetière pour l'exploitation de la tourbe.
CH 9	La Boësmé.....	MOUTHIERS.....	—	—	30	6	1.800	23,3-30,8-36,5	0,8	+ 0,25	—	M. Gauthier. Fouilland - Angoulême.
			La Petite Rivière.....	—	2	7	140		0,65	- 0,6	—	—
			La Péreuse.....	—	2	2	40		0,4	- 0,6	—	—
			La Bussière.....	—	1,5	4,5	70		0,2	- 0,2	—	—
			Le Menadaud.....	—	3	2,3	70		0,8	- 0,15	—	—
CH 1	Bassin supérieur de l'Osme, du Moulin de Merlageau à SAINT-FRAIGNE, présentant sur la rive droite une succession de poches de tourbe terreuse, irrégulière, sous forte découverte. Au Pré de Biarge, une petite exploitation a été entreprise en 1943. Accès aisé par chemins de terre et route d'AIGRE à CHEF-BOUTONNE, à 200 m.											
CH 2	Du village de SAINT-FRAIGNE jusqu'au hameau de Gouge, où la vallée se resserre, le gisement de tourbe est continu avec des puissances croissantes vers l'aval, soit 74 ha et 3.500.000 m ³ de tourbe mousseuse et fibreuse, d'assez faible teneur en cendres (7 à 24 %). Mais les crues de l'Osme noient fréquemment une partie de ce terrain; un faucardage de la rivière assainirait la vallée et permettrait sans doute d'exploiter l'ensemble du gisement. L'accès en est aisé, au nord par la route d'AIGRE à SAINT-FRAIGNE, au sud par le bon chemin conduisant à la ferme de Chantemerle, mais la gare la plus proche se trouve à plus de 10 km. Des parcelles de ce gisement ont été exploitées : aux Hausse-Grains (Entreprise Fouilland, Angoulême, en 1943) et surtout à la Rivière de Chantemerle (Société Worms, de 1941 à 1946); aux Jarlands, d'importantes fosses montrent que le gisement y a été autrefois exploité; c'est en effet la partie la plus puissante et la moins cendreuse, mais l'accès en est plus difficile.											
CH 3	Plusieurs taches de tourbe terreuse, sous forte découverte, dans le bassin supérieur du ruisseau de la Couture, en terrain argileux.											
CH 4	Petit gisement dans les jardins et prairies de la rive droite de la Font-Noire, près du chemin rural n° 1. Tourbe mousseuse, avec sable et glaise à plus de 2 m 50 de profondeur.											
CH 5	Vallée encaissée présentant, sur les deux rives de l'Anguienne, un étroit gisement de tourbe compacte et terreuse, sous une importante découverte comprenant un lit de cailloux rapportés; pas de terrain de séchage, mauvais chemins d'accès. Le gisement a cependant été exploité à plusieurs reprises, et, en dernier lieu, de 1943 à 1945, par M. Rat, d'ANGOULÊME. Le gisement serait (1946) pratiquement épuisé.											
CH 6	S'étend sur la rive droite des Eaux-Clares, et déborde un peu sur la rive gauche (commune de TORSAC); tourbe fibreuse et compacte, irrégulière, atteignant jusqu'à 7 m de puissance; accès difficile par le chemin de la Prévalerie jusqu'à la route de DIRAC à 1 km 5; pas de gare plus proche que celle d'ANGOULÊME, à 15 km.											
CH 7	Petite poche de bonne tourbe, sous forte découverte, près d'une ancienne papeterie, sur la rive droite des Eaux-Clares, accessible seulement par de mauvais chemins depuis le village de PUYMOYEN, à 1 km 5.											
CH 8	Gisement irrégulier de tourbe fibreuse et terreuse, jaunâtre, s'étendant sur la rive gauche de la Charraux, entre le Moulin de Landole et le village de la Chapuse. L'accès en est facile par la route de TORSAC à VÈUIL qui longe la rivière sur sa rive droite. Une exploitation y a été entreprise en 1943 par l'Association papetière pour l'Exploitation de la Tourbe.											
CH 9	Vaste marais tourbeux qui s'étend du village de MOUTHIERS jusqu'à l'étranglement de la vallée un peu en amont de Tuteboeuf. On peut le partager en trois parties : a. Entre la Grande et la Petite Boësmé, jusqu'à la Ferme du Marais et aux Sigonauds : marais souvent inondé, avec végétation de roseaux et quelques arbustes, contenant, sous une très forte découverte glaiseuse, un mélange de vase tourbeuse de terre et de sable, avec des cuvettes profondes de tourbe cendreuse aux extrémités est et ouest du lieu-dit la Grande Rivière; mais la difficulté de l'accès et l'irrégularité du gisement en rendraient l'exploitation hasardeuse; b. Au sud de la Petite Boësmé, de nombreuses et vastes fosses montrent que le gisement a déjà été amplement exploité; il ne reste que quelques parcelles de tourbe exploitable, à proximité de la route de MOUTHIERS à ROULLET, aux lieux-dits : la Petite-Rivière, le Pré des Ouches, les Grands Champs, les Varennes, et la Péreuse; c. Au nord de la Grande Boësmé, plusieurs taches, sans accès, entre le talus de la voie ferrée et la rivière; au Ménadaud, petite poche de tourbe mousseuse autour d'anciennes fosses d'exploitation. L'ensemble du gisement, morcelé et de mauvaise qualité, autrefois très exploité, n'a donné lieu en 1940-1946 qu'à la réouverture de quelques chantiers artisanaux d'extraction à main.											

REPÈRE.	RIVIÈRE.	COMMUNE.	GISEMENT (LIEUDIT).	CARTE de DÉTAIL.
CH 10	Le Claix.....	ROULLET.....	Les Guesdons.....	XXVIII f
CH 11	La Velude.....	SAINT-ESTÈPHE.....	Le Maine-Beaupart.....	—
CH 12	Le Veillard.....	BOURG-CHARENTE.....	Le Tard.....	XXVIII g
CH 13	Rivière de Gensac.....	GENSAC-LA-PALLUE.....	Le Petit Marais.....	XXIX b
CM 5	La Seugne.....	COLOMBIER ET MONTILS.....	Les Marais.....	—
CM 6	—.....	LA JARD.....	Cabourne.....	—
CM 7	—.....	LA JARD ET BERNEUIL.....	Marais du Breuil.....	—
CM 8	—.....	BERNEUIL.....	Marais de l'Anglade.....	—
CM 9	—.....	—.....	Marais de Courpignac.....	—
CM 10	—.....	COURCOURY.....	Marais des Groix.....	—
CM 11	Affluent de gauche..	SAINT-PORCHAIRE.....	La Charrie.....	—
CM 12	—.....	ROMÉGOUX.....	Moulin-Tressange.....	—
CM 13	La Boutonne.....	LA VERGNE.....	Les Espèces.....	—
CM 14	—.....	TERNANT.....	Ganachaud.....	—
CM 15	—.....	—.....	Près du Château.....	—
—.....	—.....	VOISSAY.....	Le Grand Marais.....	—
—.....	—.....	LES NOUILLERS.....	Port-Laroche.....	—

- CH 10 Prairies tourbeuses situées de part et d'autre du Claix, immédiatement à l'ouest du hameau des Guesdons et au nord de l'ancienne ligne de chemin de fer départemental ; accès très facile par bonne route ; tourbe mousseuse et terreuse. Le gisement a été exploité de 1942 à 1944.
- CH 11 Marais situé entre les deux bras de la Vélude, immédiatement au nord du chemin rural de Chardin à SAINT-ESTÈPHE ; tourbe compacte sous forte découverte ; ancienne fosse d'exploitation.
- CH 12 Basse vallée du Veillard, entre le hameau du Tard et le Moulin Berlau. Tourbe fibreuse blonde, cendreuse, ayant donné lieu à une petite exploitation pour fabrication d'engrais. Accès facile tout autour du gisement.
- CH 13 Petit gisement de tourbe terreuse, sur les deux rives du ruisseau de Gensac et dans les fles, entre la voie du chemin de fer et la route de COGNAC à ANGOULÈME ; terrain boisé d'accès assez malaisé. Une petite exploitation y a été faite dans le but de fournir des engrais aux vignes. A noter que le Grand Marais de GENSAC n'est pas tourbeux.
- CM 5 à CM 10 Depuis PONS jusqu'à son confluent avec la Charente, la vallée de la Seugne se présente sous l'aspect d'une vaste étendue marécageuse de 15 km de long sur 1 à 4 de large, fréquemment inondée et d'accès difficile. On y trouve plusieurs gisements tourbeux.
- Dans les Marais de COLOMBIER et de MONTILS, on trouve, sous 1 m 25 de terre d'apport, de minces bancs de tourbe limoneuse, recouvrant d'épaisses couches d'alluvions diverses. Entre Cabourne et les Monards (commune de LA JARD), le marais contient, sous une forte découverte, un gisement tourbeux dont la coupe moyenne montre les bancs suivants : 0 à 1 m : découverte ; 1 m à 1 m 70 : bonne tourbe fibreuse ; 1 m 70 à 3 m 50 : couches successives de tourbe grasse, très cendreuse, et de vase terreuse. La poche de tourbe s'étend peut être vers l'est, mais sous une découverte croissante que la sonde n'a pu traverser.
- Les Marais du Breuil, entre les Monards et la Motte, couvrent 210 ha de terrains tourbeux, dont la bordure, jusqu'à la Seugne et aux premières pentes, présente, sur 100 ha environ, des caractéristiques analogues à celles du gisement précédent. La partie centrale de la cuvette recèle une poche de 110 ha de tourbe brune, mousseuse et fibreuse, de 3 m de puissance et d'assez bonne qualité (13 à 20 % de cendres), mais dont l'accès est rendu difficile par la bordure de marais qui l'entoure.
- Une autre poche de tourbe, sous forte découverte, et de faible puissance, s'étend dans la tentacule du marais qui épouse la cuvette s'ouvrant entre Courcion et L'Anglade. De même, au nord

REPÈRE.	TOURBE				DÉCOU- VERTE MOYENNE.	NIVEAU DE L'EAU.	DATE de la PROS- PECTION.	EXPLOITATION.
	SURFACE en hectares.	ÉPAISSEUR moyenne en mètres.	VOLUME en 1000 ^m ³.	TENEUR EN CENDRES en pour 100.				
CH 10	6,5	2,5	160	22,5-30,5	1	- 0,3	2-42	S. E. C. M.
CH 11	8	3	240	23,1-24,6	0,8	- 0,2	—	
CH 12	12	2,5	300	19,6-33-35,2	0,25	+ 0,15	—	
CH 13	7,5	2,5	180	28,7-32,3-37,4	0,6	- 0,1	—	
CM 5	—	0,4	—	—	1,25	—	11-43	
CM 6	50	2,5	—	—	1	—	—	
CM 7	210	2,7	5.700	13,3-16,8-20,3	0,5-1,1	+ 0,1	—	
CM 8	40	0,75	—	—	1,25	—	—	
CM 9	30	0,75	—	—	2,5	—	—	
CM 10	40	1	—	—	1,5	—	—	
CM 11	30	1,5	—	—	4,5	—	—	
CM 12	15	1,5	—	—	4,5	—	—	
CM 13	15	3	450	25,3-30,5-37,5	0,3	- 0,2	12-43	
CM 14	peu	peu	—	—	1,2	—	—	
CM 15	15	3,5	525	21,8-43,6	0,45	0	—	
—	78	3	2.340	23,2-26,5-35,8	0,3	0	—	
—	5	3	150	18,1-20-22,3	0,3	0	—	

- de cette cuvette, une étroite bande tourbeuse s'allonge dans les marais de Courpignac, mais son épaisseur est beaucoup moins forte que celle des alluvions qui la recouvrent.
- Des Groix au Moulin du Gua, longue bande tourbeuse mêlée à des alluvions diverses, en terrain généralement noyé.
- CM 11 Du Moulin des Vignes, et de la Chaussée, jusqu'à la R.D. 18, le long des deux bras du ruisseau, le marais contient, sous 4 m 50 d'humus glaiseux et sableux, puis de vase parfois très liquide, une faible couche de vase tourbeuse.
- CM 12 Mêmes caractéristiques qu'au gisement précédent, pour une étroite bande du marais, de la R.D. 18 au Moulin de Billoteau.
- CM 13 à CM 16 De SAINT-JEAN-D'ANGÉLY à TONNAY-BOUTONNE, la vallée de la Boutonne se présente sous l'aspect d'une longue étendue marécageuse, large de 500 à 800 m, principalement sur la rive gauche de la rivière qu'elle borde d'une bande continue presque entièrement tourbeuse. Le lit de la Boutonne, mal entretenu depuis un siècle, s'envase et n'est plus que rarement propre à la navigation ; il s'en suit de fréquents débordements et un dépôt d'alluvions qui viennent souiller le banc de tourbe.
- CM 13 Sur la rive droite, au sud-est du hameau de Champagné, au lieu-dit les Vrillons, traces de tourbe barrée de bancs de glaise ou de graviers. La poche de tourbe prend de la régularité, au lieu-dit les Espèces, et forme un gisement de 3 m de puissance, limité par le Marais Pourri au nord et une bande de glaise longeant le cours de la Boutonne. Tourbe brune, glaiseuse, très cendreuse. Petite exploitation en 1918.
- CM 14 Sur la rive gauche, à SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, la découverte argileuse très compacte n'a pas permis de déceler l'extrémité est du banc de tourbe. A TERNANT, lieu-dit Ganachaud, traces de tourbe barrée de bancs de glaise ou de graviers.
- CM 15 Sur TERNANT, VOISSAY et LES NOUILLERS en amont de Port-Laroche, le gisement, d'une surface de 100 ha, se prolonge régulièrement sur 3 km 500 avec 3 m de puissance, sous faible découverte d'argile et de sable. L'accès en est aisé par les routes qui desservent les villages, et même par le cours de la Boutonne qui peut recevoir des chalands plats. La tourbe, brune, assez cendreuse, contient, sur son premier mètre, de nombreux coquillages. A VOISSAY, une tentative d'exploitation en 1943 a dû être arrêtée par suite des crues de la rivière.

REPÈRE.	RIVIÈRE.	COMMUNE.	GISEMENT (LIEUDIT).	CARTE de DÉTAIL.	TOURBE				DÉCOU- VERTE MOYENNE.	NIVEAU DE L'EAU.	DATE de la PROS- PECTION.	EXPLOITATION.
					SURFACE en hectares.	ÉPAISSEUR moyenne en mètres.	VOLUME en 1000 ^m ³.	TENEUR EN CENDRES en pour 100.				
CM 16	La Boutonne.....	LES NOUILLERS	Marais de Lavaine.....	XXIX b	48	2,8	1.340	5,9-17,8-30	0,3	- 0,1	12-43	Delmas-Vieljeux et So- ciété d'exploitation des tourbières de Saintonge.
CM 17	La Soie.....	SAINTE-LOUP-DE-SANTONGE.....	Les Marais	—	200	0,6			0,3	—		
CM 18	—	—	Marais de Landes	—	205	2,4	4.900	9,1-17,8-22,3	0,3	0		
CM 19	L'Arnoult	CHANTEMERLE-SUR-SOIE.....	Trézance	—	10	0,6			0,5	—		
CM 20	—	CORME-ROYAL - PISANY ET LUCHAT	La Landière	—	60	3	1.800	11,1-19,9-23,8	0,6	- 0,2		
CM 21	—	NIEUL-LES-SAINTE ET SOULIGNONNE	Marais de Luchat	—	65	2	1.200	16,1-22-25,1	0,75	+ 0,2		
CM 22	—	BALANZAC ET CORME-ROYAL.....	Les Marais.....	—	24	1,75	420	11,7-19,8-22	0,75	+ 0,3		
CM 23	La Seudre.....	SAINTE-SULPICE-D'ARNOULT.....	Le Marais	—	40	1,5			0,5	—		
CM 24	—	GRAVANS	La Vallée.....	—	10	6,0			1,0	—		
CM 25	—	SAINTE-ANDRÉ-DE-LIDON.....	Le Marais	—	1	1,25			1,3	—		
		THAIMS.....	La Vie.....	—	1	3,5			1,25	—		
		CORME-ÉCLUSE.....	Chanteloube	—	3	0,6			0,6	—		

CM 16 Le gisement reprend avec les mêmes caractéristiques au-delà de Port-Laroche jusqu'au nord de la Ferme de Pigne, mais avec une puissance décroissante vers l'ouest; au-delà du Marais des Vaches et jusqu'à la limite de commune de TONNAY-BOUTONNE, la couche de tourbe n'atteint plus que 0 m 60 et est polluée de nombreuses alluvions.

CM 17 La partie nord du Marais de SAINT-LOUP est argileuse. La partie sud, ou Marais de Landes, de part et d'autre du canal de Sainte-Julienne, forme une cuvette renfermant un important dépôt de tourbe fibreuse, contenant de nombreux coquillages, de qualité régulière (16 à 22 % de cendres), sauf sur le premier mètre et aussi sur toute sa périphérie nord et ouest où elle est de faible puissance et mélangée de vase. Les plus grandes profondeurs sont atteintes dans les parties sud et est où deux exploitations ont été ouvertes (Société d'Exploitation des Tourbières de la Saintonge, Société Delmas-Vieljeux). L'accès en est facile par le G.C. 22 qui conduit à la gare du chemin de fer départemental, à 3 km.

CM 18 Entre les hameaux de Trézance et de la Landière, mince lentille de tourbe vaseuse, sous une découverte égale.

CM 19 Toute la partie est des Marais de Luchat renferme un important dépôt de tourbe fibreuse, mêlée de coquillages et de graviers, de qualité moyenne, bordé aux extrémités est et ouest par des poches de tourbe vaseuse de faible puissance. L'accès depuis la route n'est assuré que par de mauvais chemins.

CM 20 Depuis un peu en amont de l'I.C. 36 jusqu'à l'aval de l'I.C. 36^{ET}, la vallée de l'Arnoult, assez étroite, est tourbeuse sur 200 m de large. Mais le gisement, de tourbe mousseuse, brune, est très irrégulier. Près de Mirande, des Breuils, de Lauzoie et de Bapaume, la tourbe y est mêlée de terre et de sable; ailleurs, elle a 3 à 6 m de puissance et une teneur en cendres assez élevée, sous une forte découverte

d'humus et de glaise compacte qui a permis la création de cultures maraîchères. D'importants travaux d'assèchement de la vallée de l'Arnoult sont prévus, qui permettront la remise en cultures de toute cette région.

CM 21 Le vaste marais, qui s'étend des Rivolets à la Tour de l'Heau, n'est que partiellement tourbeux: au sud, à la Bachelerie, poche de tourbe limoneuse; plus au nord, aux Prés de la Rente, 4 ha de mauvaise tourbe (36 % de cendres), sur 1 à 2 m de puissance; du Moulin Bas jusqu'à la hauteur de Montoux, le gisement reprend, étroit, peu profond, irrégulier, sous forte découverte et bordé d'une bande de tourbe vaseuse; la tourbe y est brune, glaiseuse, parsemée de coquillages et de graviers (12 à 22 % de cendres). L'accès de tout le marais, depuis les routes, n'est possible que par des chemins de terre mal entretenus.

CM 22 La vallée de l'Arnoult est tourbeuse, sous forte découverte, dans toute sa traversée de SAINT-SULPICE; mais la tourbe y est mélangée de terre et de glaise et les puissances sont très irrégulières, atteignant rarement 1 m 50 au sud; elles dépassent 6 m au nord. Tous ces terrains ont été assainis et sont, soit mis en cultures, soit sur le point de l'être.

CM 23 De part et d'autre de la Seudre, marais à grandes herbes, fréquemment inondé, et contenant 1 m 50 à 2 m 50 de tourbe compacte, argileuse, sous forte découverte. Sur SAINT-ANDRÉ, le gisement est discontinu et ne présente que quelques points tourbeux, de faible surface. Ailleurs, et en particulier entre les bras de la Seudre, il n'y a que terre tourbeuse mêlée de dépôts alluvionnaires. Fosses d'anciens tourbages.

CM 24 Bordant le bras sud de la Seudre, petite poche de tourbe assez puissante mais argileuse et en terrain très fréquemment inondé.

CM 25 Cultures maraîchères sur terre tourbeuse.